

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 28 MAI 2019

L'an 2019 et le mardi 28 mai à 18h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ZANON, Maire.

Présents : Mesdames Christelle BONNIFACY, Laurence COSTA, Edith COUREON, Brigitte HERMAN, Carol LAFFONT, Nicole VESSIERES. Messieurs Eric ARSAC, Jose BELLIART, Norbert MAZZON, Roger OUVRIER-BONNAZ, Jean-Marie SYLVESTRE.

Absentes excusées : Mesdames Houria GOMEZ, Véronique VASSEUR.

Pouvoir a été donné par Madame Houria GOMEZ à Monsieur Roger OUVRIER-BONNAZ.

Pouvoir a été donné par Madame Véronique VASSEUR à Monsieur Norbert MAZZON.

Madame Christelle BONNIFACY a été nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 30 avril 2019 est lu et approuvé à l'unanimité.

DELIBERATIONS

TRAVAUX DE VOIRIE 2019

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de retenir une (ou des) entreprise(s) pour réaliser les travaux de voirie 2019. Ces travaux ont été votés lors du Budget Primitif 2019. La commune de La Coucourde a lancé une consultation pour un marché public en procédure adaptée, divisé en deux lots : lot n°1 : travaux préparatoires, de terrassement et de réalisation de la chaussée ; lot n° 2 : travaux de signalisation horizontale et verticale, mobilier urbain. Un affichage de l'avis de publicité a été effectué aux portes de la mairie du 6 au 24 mai 2019 inclus et cet avis de publicité a également été publié sur le site Internet de la commune, du 6 au 24 mai 2019 inclus. Cette consultation a été envoyée à neuf entreprises : EIFFAGE TP de Montélimar, EUROVIA DALLA de Donzère, COLAS SUD EST du Pouzin, SORODI de Le Poët Laval, SCR CONSTRUCTIONS ROUTIERES de Loriol, à DELTA SIGNALISATION de Privas, à HORIZON SIGNA de Privas, à AER EIFFAGE de Bourg les Valence, et à AXIMUM de Bourg les Valence. La date limite de remise des offres a été fixée au vendredi 24 mai 2019 à 16 h.

Après présentation par le conseiller municipal délégué à la voirie, du rapport d'analyse des offres et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir : pour le lot n° 1, l'offre de l'entreprise SORODI de Poët Laval pour un montant de 55 177,15 € HT soit 66 212.58 € TTC ; pour le lot n° 2 avec la tranche optionnelle, l'offre de l'entreprise AXIMUM de Bourg les Valence pour un montant de 8 812 € HT soit 9 734,40 € TTC et charge le Maire de faire le nécessaire et de demander auprès du Conseil Départemental les subventions afférentes à ce projet.

ATTRIBUTION AMENDES DE POLICE 2019 – PROGRAMME DE SECURITE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la répartition des recettes provenant du produit des amendes de police relatives à la circulation routière au titre de l'année 2018 a été

effectuée. A ce titre une dotation peut être attribuée à notre Commune pour le marquage au sol en peinture pour la sécurité (stop, passage piéton, cédez le passage) Un devis prévisionnel des travaux est présenté au Conseil municipal pour un montant de 9 743,40 € TTC. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, s'engage à faire exécuter en 2019 des marquages au sol en peinture pour la sécurité sur les voies communales et de retenir l'entreprise AXIMUM Bourg les Valence d'un montant de 9 734,40 € TTC pour réaliser ces travaux et charge le Maire de faire le nécessaire et de solliciter toutes les subventions et dotations afférentes à ce dossier.

INFORMATIONS

Mesdames et Messieurs les Adjoints et Conseillers délégués font le compte-rendu de leurs différentes délégations :

Enseignement/Affaires scolaires :

Le dernier Conseil d'école de l'année 2018/2019 aura lieu le mardi 4 juin 2019 à 18h30.

Les exercices incendie, anti-intrusion et risques majeurs ou industriels se sont déroulés sans dysfonctionnement pour toutes les classes de l'école Claudette PENELON ainsi que pour le périscolaire.

CCAS/Affaires sociales :

A.P.A. : depuis le début de l'année 2019, 2 demandes ont été transmises au Conseil Départemental et accordées.

La Société API a servi 563 repas en avril. Le nouveau restaurant scolaire est ouvert aux élèves depuis le 29 avril dernier.

Site Internet municipal :

Le site Internet municipal a reçu 3500 visites environ au mois de mai.

La « Tournée » des élèves du Conservatoire de Musique de Montélimar aura lieu le 11 juin prochain à 20h00 à la salle d'animation rurale Pierre Bonnet.

Urbanisme (depuis le 30 avril 2019) :

- Permis de construire : 2 déposés - 1 transfert de permis de construire accordé – 3 accordés sur période précédente – 1 refusé.

- Déclaration préalable : 1 déposée – 1 acceptée sur période précédente – 1 en cours d'instruction.

- Déclaration d'intention d'aliéner : 4 demandées.

Fêtes/Animations :

Le « Banquet républicain » coucourdois aura lieu le jeudi 30 mai à l'Espace de Leyne à partir de 11h00. Animation et jeux (2 structures gonflables et jeux de la ludothèque de Montélimar) seront proposés tout au long de la journée aux petits et aux grands.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux de voirie concernant la réfection du sens giratoire du lotissement Fondchaud et le réaménagement du chemin communal desservant le groupe et la cantine scolaires débuteront à partir du 8 juillet prochain pour une

durée d'un mois. L'inauguration du restaurant scolaire aura lieu le samedi 31 août 2019.

Fait à La Coucourde, le 28 mai 2019